



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MISSION PERMANENTE D'ALGERIE
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE**

**البعثة الدائمة للجزائر
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا**

**73^{ème} session du Comité Exécutif de l'Office
du Haut-Commissaire pour les Réfugiés**

**Déclaration de S.E.M. Lazhar Soualem,
Représentant Permanent, Chef de délégation**

- Débat Général -

Genève, le 12 octobre 2022

**Monsieur le Président,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, M. le Président, de saluer votre conduite diligente de cette session et de vous assurer, ainsi qu'aux membres du Bureau, de tout notre soutien et de notre entière coopération.

Je souhaiterais, également, féliciter le Haut-commissaire, M. Filippo Grandi, pour sa reconduite à la tête du HCR jusqu'à décembre 2025, et saluer par la même occasion son infini engagement, ainsi que celui des équipes sur le terrain aux cotés des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides.

Monsieur le Président,

Le monde fait actuellement face à un paysage humanitaire complexe, induisant de nombreux défis multidimensionnels qui menacent, non seulement la sécurité humaine, mais aussi à certains égards la stabilité et la paix.

Les réponses que la communauté internationale s'efforce à donner pour faire face à la situation inhérente au nombre record de personnes déplacées, qui a dépassé cette année la barre symbolique de 100 millions, reste malheureusement insuffisantes, d'où l'urgence d'une mobilisation encore plus grande et d'une solidarité encore plus accrue à l'endroit de toutes les personnes relevant du mandat de l'Organisation.

La conjoncture mondiale actuelle nous interpelle sur l'implacable nécessité d'assurer un partage équitable et prévisible de la charge et des responsabilités, en vue de soutenir les efforts des pays et des communautés d'accueil, en particulier les pays en développement, et leur permettre de répondre, au mieux, aux besoins humanitaires croissants des réfugiés, des déplacés internes et des apatrides, en garantissant leur protection et en leur fournissant une assistance appropriée.

Ces efforts soutenus devraient également être confortés par la mise en œuvre de solutions durables, qui traitent des causes profondes de ces déplacements, y compris dans le cas des situations prolongées. De telles solutions devraient favoriser la création de conditions propices au retour librement consenti des personnes déplacées et la levée de tous les obstacles qui entravent la pleine réalisation de ce droit, dans la sécurité et la dignité.

Le Forum mondial sur les réfugiés, prévu fin 2023, devrait constituer, de notre point de vue, l'opportunité de repenser la manière avec laquelle la communauté internationale traite la question des déplacements forcés, qui ne fait hélas que s'exacerber ces dernières années. Il s'agira de traiter les cas selon les contextes qui ont engendré ces situations, en y apportant les réponses adéquates, acceptées par les populations concernées.

M. le Président,

Mon pays salue les efforts du HCR pour la mobilisation de fonds et apprécie la générosité des bailleurs de fonds, à la fois des Etats et des acteurs du secteur privé, visant à permettre à notre agence humanitaire de s'acquitter pleinement de son mandat.

Nous restons, par ailleurs, préoccupés par l'aggravation de l'écart entre les fonds disponibles et les besoins réels des personnes relevant du mandat du HCR.

M. le président,

Guidé par une politique basée sur le triomphe du droit, le respect de la légalité et la solidarité avec les pays et les peuples qui en ont besoin, mon pays a, de tout temps, privilégié les solutions pacifiques de prévention et de résolution des conflits ainsi que de consolidation de la paix. En atteste notamment son engagement pour la stabilisation de la région Sahélo-Saharienne, son rôle de Chef de file de la médiation au Mali, ses bons offices en Libye, et son très fort attachement à l'exercice du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance.

Force est de rappeler, dans ce cadre, que mon pays abrite, depuis près d'un demi-siècle, la situation de réfugiés la plus prolongée sous le mandat du Haut-Commissaire ; je veux parler des réfugiés du Territoire non-autonome du Sahara occidental, qui demeurent victimes du non achèvement du dernier processus de décolonisation en Afrique.

Compte tenu de la vulnérabilité de ces réfugiés qui vivent dans l'une des zones climatiques les plus hostiles de la planète et qui dépendent principalement de l'aide humanitaire, l'Algérie ne ménage aucun effort pour leur garantir protection et assistance et faciliter l'exécution des programmes humanitaires qui leur sont destinés, en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux.

Je saisis cette occasion pour renouveler, au nom de mon pays, nos remerciements aux donateurs pour leur soutien et leur générosité, et au HCR, pour l'organisation de visites régulières au profit des donateurs dans les camps près de Tindouf.

Ces visites permettent, non seulement de donner plus de visibilité aux difficultés auxquelles sont exposés ces réfugiés, mais également de confirmer le bien-fondé, l'intégrité, et la transparence de cette opération, ainsi que la gestion de ces camps dans le respect des règles du HCR en la matière.

Malgré ces efforts collectifs, il n'en demeure pas moins que les fonds mobilisés pour les réfugiés sahraouis étaient et demeurent en deçà de leurs besoins réels, lesquels se sont accrus avec les nouvelles tensions géopolitiques. Ce manque de financement reste une source de préoccupation, car il affecte sévèrement les besoins des réfugiés sahraouis, dont le nombre a significativement augmenté, en particulier depuis le 13 novembre 2020, date de la rupture du cessez le feu entre le Maroc et le Front Polisario et qui a conduit « l'équipe pays » du système des Nations Unies à lancer un appel urgent à une nouvelle mobilisation de fonds, en date du 24 août 2022.

M. le Président,

L'Algérie a été informée, au cours de la session plénière de la 85^{ème} session du Comité Permanent du HCR, de l'entame de discussions avec le PAM visant à procéder à une révision de l'assistance humanitaire fournie aux réfugiés sahraouis dans les camps près de Tindouf. Nous saluons ces efforts et restons optimistes quant à l'endossement officiel par l'UNHCR des conclusions de l'étude commune inter-agences de mars 2018, dont le rapport final, intitulé « Les Réfugiés Sahraouis à Tindouf, Algérie : Population Totale des Camps » faisant état à titre indicatif, de 173.600 réfugiés sahraouis.

Enfin, je ne saurais conclure mon propos sans réitérer l'appui de mon pays au HCR, qui est l'incarnation d'un multilatéralisme qui œuvre sans relâche pour alléger les souffrances des populations en quête de solutions dignes et humaines.

Je vous remercie.